

ATELIERS
D'ENGRASSEMENT

L'ENGRASSEMENT DES BROUARDS VACCINÉS CONTRE LES TROUBLES RESPIRATOIRES

CONDUITE D'ÉLEVAGE À ADOPTER

Le cahier des charges interprofessionnel « Préparation sanitaire des brouards » s'applique aux bovins mâles et femelles vendus vifs et destinés à l'engraissement. Il s'adresse aux éleveurs et aux opérateurs de la mise en marché désirant mettre en place une filière d'animaux vifs couverts contre les trois principaux agents infectieux respiratoires rencontrés en atelier d'engraissement :

- le Virus Respiratoire Syncytial Bovin (VRSB),
- le Virus Para Influenza de type 3 (Pi3),
- la Bactérie *Mannheimia haemolytica*.

Cette fiche technique explique comment optimiser la valorisation de vos brouards préparés sanitaire-ment selon le cahier des charges interprofessionnel.



BROUTARDS VACCINÉS CHEZ LE NAISSEUR : VOUS AVEZ TOUT À Y GAGNER

+ 8 %
de gain de croissance

moins de
5 %
d'animaux observés malades

Les jeunes bovins sont particulièrement sensibles aux troubles respiratoires en début d'engraissement. Ces infections peuvent affecter jusqu'à 70 % des taurillons et entraîner une perte de GMQ en phase d'engraissement comprise entre 60 et 100 g chez les animaux ayant été malades en élevage naisseur.

La vaccination chez le naisseur telle que définie par le cahier des charges interprofessionnel :

- garantit une durée de l'immunité induite durant au moins 4 semaines après la sortie de l'animal de l'élevage naisseur ;
- réduit le nombre d'animaux malades* ;
- réduit les frais vétérinaires* ;
- optimise la croissance de l'animal (gain de GMQ).

* Tresse et al., 2008

→ Effet d'une vaccination précoce sur les performances d'engraissement

	GMQ moyen (kg/j)	Engrais- sement (j)
Veaux vaccinés totalement chez le naisseur	1,54*	207
Veaux vaccinés chez le naisseur et en centre de tri	1,42*	241
Veaux vaccinés en centre de tri et chez l'engraisseur	1,36	277

* Écarts statistiquement significatifs

Dans une étude menée en 2017 sur 248 jeunes bovins, un gain de performance significatif a été observé pour les lots de broutards vaccinés chez les naisseurs. Malgré de très fortes différences liées aux conditions d'élevage, ces lots comportaient une plus faible proportion d'animaux observés malades, surtout par rapport à des lots vaccinés en partie chez l'engraisseur.

BIEN VALORISER LES BROUTARDS VACCINÉS : UNE CONDUITE EN 3 ÉTAPES

ÉTAPE 1

PLACER LES ANIMAUX ACHETÉS EN QUARANTAINE

Sur les lots d'animaux vaccinés chez les naisseurs, les traitements antibiotiques collectifs à l'entrée dans l'élevage ne sont pas nécessaires ; **les traitements antibiotiques individuels sont à privilégier**. Cependant, les jeunes bovins même vaccinés sont particulièrement sensibles à leur arrivée dans l'atelier d'engraissement. Ils nécessitent d'être surveillés avec attention. Pour cela, il est conseillé de les placer en quarantaine, dans un espace suffisamment grand et bien ventilé.

La surveillance consistera à :

- bien observer leur état général : activité, creux du flan, appétit, essoufflement ;
- prendre leur température dès leur arrivée puis tous les 2 à 3 jours pour détecter précocement et isoler les animaux malades. À noter qu'il existe des systèmes de détection automatisés ;
- examiner les fèces : leur couleur et leur consistance peuvent être le signe d'un déséquilibre alimentaire ou d'une infection bactérienne ou virale.

Le cas échéant, des protocoles de traitement seront définis avec le vétérinaire traitant.

CONSTITUTION DES LOTS

L'efficacité de la vaccination est maximisée lorsque tous les animaux sont vaccinés. Il convient également ne pas modifier les lots une fois créés.

MISE EN QUARANTAINE

Dans un espace dédié, à l'écart des autres animaux, pendant au moins 30 jours. Prévoir a minima 5 m² par animal.

TEMPÉRATURE D'UN BOVIN

La température normale d'un jeune bovin, au calme, oscille entre 37,5 et 39,2 °C.



ÉTAPE 2

AMÉNAGER UNE TRANSITION ALIMENTAIRE SOIGNÉE

La transition alimentaire bien menée permet d'assurer le bon démarrage des jeunes bovins et de prévenir l'acidose ruminale.

Les brouarders vaccinés peuvent parfois bénéficier d'une préparation alimentaire dans l'élevage naisseur. Pour ces animaux déjà complémentés, envisager une transition plus courte pour éviter un déficit énergétique.

TRANSITION ALIMENTAIRE

Elle doit être progressive, sur 3 à 4 semaines et permettre le passage de la ration de l'élevage naisseur à la ration d'engraissement.



EN PRATIQUE

MAINTENIR LA CROISSANCE DES BROUARDERS DÉJÀ COMPLÉMENTÉS

Les brouarders déjà complémentés en pâture ou repoussés ne sont pas au même stade de leur croissance. Adapter les rations en fonction du passé de l'animal permet de maintenir sa cinétique de croissance.

ÉTAPE 3

OPTIMISER LA CROISSANCE ET LA FINITION DES ANIMAUX

Quelques points de vigilance :

- La connaissance de la composition chimique des fourrages et concentrés est indispensable à la formulation d'une ration qui correspond aux besoins des animaux et aux objectifs de croissance.
- Une surveillance du comportement, de l'appétit et des fèces est importante. En effet certaines rations sont associées à une augmentation des risques d'apparition d'acidose ou sub-acidose ruminale, de boiteries (fourbure), d'entérotoxémie. L'auge vide est à éviter pour empêcher la surconsommation à la distribution suivante.
- L'accès à l'eau est essentiel dans les ateliers d'engraissement pour assurer de bonnes performances de croissance et éviter les risques sanitaires. L'eau doit être potable et accessible à volonté.

CONSOMMATION D'EAU D'UN JB

Un jeune bovin boit entre 50 et 60 l par jour, lorsqu'il est en condition de confort thermique.

(source : Assié et Lefol, 2013)

EAU POTABLE À VOLONTÉ

Prévoir 1 abreuvoir pour 15 animaux de plus 12 mois, et pour 13 entre 1 et 2 ans. L'idéal est d'installer 2 abreuvoirs par case. Privilégiez un abreuvoir à niveau constant pour éviter le stress de l'adaptation à l'abreuvoir à pipette ou palette.

L'HYGIÈNE ET L'AMBIANCE DES BÂTIMENTS : À NE SURTOUT PAS NÉGLIGER !

SURFACES À PRÉVOIR PAR JEUNE BOVIN

Bien respecter les densités recommandées :

	JB < 600 kg	JB > 600 kg
Aire couchage + aire d'exercice	4,5 m ² /JB	5 m ² /JB
Aire paillée intégrale	6 m ² /JB	6 m ² /JB

CARACTÉRISTIQUES DES BÂTIMENTS

- Implantation : éviter les fonds de vallon, les sommets de coteau et le placer à 15 m de tout obstacle (haie, bâtiment)
- Taille : < 20 m
- Ventilation statique : idéalement faitage ouvert
- Longs pans et flux d'air : < 2 m : paroi fermée > 2 m : paroi ajoutée

On peut ainsi renouveler l'air l'été en évitant les courants d'air l'hiver.

L'HYGIÈNE DES BÂTIMENTS

Les 3 points clés à respecter en matière d'hygiène à l'intérieur des bâtiments sont :

- le curage régulier des litières ;
- le nettoyage des points d'alimentation et des points d'eau ;
- l'entretien des litières (prévoir 2 à 3 kg de paille/m²).

L'AMBIANCE DES BÂTIMENTS

La température de confort des animaux dépend de l'humidité ambiante et de la vitesse de l'air.

- L'hiver, il faut renouveler l'air, sans provoquer de courants d'air sur les animaux. L'objectif est d'extraire l'humidité et les produits de fermentations des déjections, en respectant le bien-être des animaux. Limiter les courants d'air parasites, notamment sur les aires de couchage.
- L'été, il faut augmenter les flux d'air pour rafraîchir les animaux, en favorisant la ventilation naturelle et/ou en installant une ventilation mécanique.



EN PRATIQUE

FAIRE UN BILAN DU BÂTIMENT !

Se mettre à hauteur des brouarders pour sentir les courants d'air. Utiliser des fumigènes pour visualiser les flux d'air. À défaut de fumigène, on peut utiliser des bâtons d'encens pour visualiser les mouvements d'air. Éviter d'utiliser un briquet dans les aires paillées.

LE CAHIER DES CHARGES INTERBEV

« PRÉPARATION SANITAIRE DES BROUTARDS »

NOUVEAU



DESCRIPTION

INTERBEV a comme objectif de lutter contre l'antibiorésistance en limitant l'usage des antibiotiques en élevage. La préparation sanitaire des broutards chez les éleveurs naisseurs permet non seulement de limiter l'utilisation d'antibiotiques chez les engraisseurs mais également de renforcer les performances dans les ateliers d'engraissement.

Le cahier des charges « Préparation sanitaire des broutards » garantit aux engraisseurs les moyens mis en œuvre pour assurer une bonne préparation des broutards achetés dans le cadre de cette démarche.

INFORMATIONS TRANSMISES PAR LE NAISSEUR

Le cahier des charges impose un cadre technique strict au naisseur, qui devra établir ou fournir au porteur de démarche (OP, réseau ou association d'OP, négociant, marché) auprès duquel il est engagé les informations nécessaires à l'établissement d'une attestation de conformité comportant la liste des animaux vaccinés avec leur identifiant national et leur date de naissance. Cette attestation, signée par le porteur de démarche, accompagnera les bovins afin de justifier de leur bonne préparation. De son côté, **l'engraisseur doit s'engager sur une commande de bovins préparés** auprès du porteur de démarche et sur le paiement du coût de préparation qui aura été défini au moment de la commande.

COÛT DE PRÉPARATION

L'acheteur de broutards auprès de l'éleveur naisseur s'engage à prendre en charge le coût de préparation des animaux qui a été convenu au moment de la commande (coût de préparation défini dans le cahier des charges).

Lors de la détermination du coût de préparation, les différentes parties en présence pourront s'appuyer sur un indicateur spécifique publié par INTERBEV.

GARANTIES APPORTÉES À L'ENGRASSEUR

Des contrôles sont menés afin de garantir la bonne vaccination des broutards :

- le porteur de démarche est garant de la traçabilité de la démarche. Il s'assure des bonnes pratiques de vaccination par des contrôles réguliers chez tous les naisseurs qui se sont engagés auprès de lui ;
- le porteur de démarche est lui-même soumis à des contrôles réguliers de la part d'un organisme certificateur mandaté par INTERBEV.

POUR EN SAVOIR +



<https://www.interbev.fr/cahiers-des-charges/cahier-des-charges-interprofessionnel>

CONTACT

INTERBEV

Responsable des cahiers des charges interprofessionnels

Tél : 01 44 87 44 60

Mail : cdc@interbev.fr



Rédaction : Béatrice Mounaix et Elise Vanbergue (Institut de l'Élevage)
Crédits photos : Marlène Guiadeur/Idele, Elise Vanbergue/Idele, Georges Humbert/CIV, Martine Anis-Aubin/FlickR, France Limousin Sélection
Réalisation : Institut de l'Élevage - Mise en page : Annette Castres (Institut de l'Élevage)
Réf : 0020 403 019 - ISBN : 978-2-7148-0140-1 - Décembre 2020

